



**PROJET PEDAGOGIQUE**  
**ANNEE 2026**

**ACCUEIL DE LOISIRS 3-17 ans**



**5003 Chemin des ventines 78840 FRENEUSE**

***Organisateur : Mairie de Freneuse***  
Coordonnateur Enfance/Jeunesse : Olivier FONTAINE  
Directrice : H el ene DEPOND

# **SOMMAIRE**

**I - CADRE ET COORDONNEES PRINCIPALES p.3**

**II - PRESENTATION GENERALE DE LA STRUCTURE ET DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT p.4 à p.5**

- A- La structure
- B- Le public
- C- L'équipe d'animation

**III RAPPEL DES INTENTIONS EDUCATIVES (voir PEC) p.6**

**IV - OBJECTIFS GENERAUX ET MOYENS p.6 à p.10**

- A- Objectifs et moyens pour les enfants d'âge maternel
- B- Objectifs et moyens pour les enfants d'âge primaire
- C- Objectifs et moyens pour les adolescents

**V - LE PROJET DE FONCTIONNEMENT p.10 à p.15**

- A- L'accueil pendant les vacances scolaires
- B- L'accueil du périscolaire
- C- L'accueil du mercredi
- D- L'accueil ouvert adolescents
- E- Thèmes et démarches de présentation
- F- Ateliers réguliers et projets
- G- L'équipe : rôle, attitude, fonctions

**VI - JOURNEE TYPE p.15**

**VII - CRITERES D'EVALUATION DU PROJET p.16**

## I - CADRE ET COORDONNEES PRINCIPALES :

Freneuse est peuplée de 4800 habitants environ, situé à 70 kms au nord-ouest de Paris. Par sa situation géographique, Freneuse bénéficie d'avantages économiques, culturels et éducatifs de la région, tout en gardant son esprit de campagne (près des bords de seine, du Vexin et à moins d'1H 30 de la mer).

Les équipements existants : 1 accueil de loisirs pour les enfants de 2 ans 1/2 à 17 ans avec 1 parcours acrofilet, 2 écoles primaires et 2 maternelles, 1 gymnase, 2 city stades, 1 médiathèque, 2 terrains de foot, 1 boulodrome, 2 mini golfs, 3 terrains de tennis, 1 salle des fêtes, une crèche privée et une crèche intercommunale.

Organisateur : Mairie de Freneuse

89 rue Charles de Gaulle

78840 FRENEUSE

Tél : 01.30.98.97.97

Bureau de direction de l'accueil : 01.71.48.40.72/06.63.31.57.84

Ecole maternelle Paul Eluard : 11 RN13

78840 FRENEUSE

Tél : Mme LANGLOIS 01.30.93.96.66 (4240)

Ecole primaire Paul Eluard : 11 RN13

78840 FRENEUSE

Tél : Mr BANYULS 01.71.48.40.68 (1300)

Ecole maternelle Langevin Wallon : 39 rue Charles de Gaulle

78840 FRENEUSE

Tél : Mme TERNOIS, 01.71.48.40.63 (1400)

Ecole primaire Victor Hugo : 50 rue Charles de Gaulle

78840 FRENEUSE

Tél : Mme PEPIN, 01.71.48.40.76 (1200)

Cantine scolaire : 01.71.48.40.60 (4130)

SDJES des Yvelines : 35 rue de Noailles

78008 VERSAILLES

Tél : 01.82.08.39.50

Ce.sdjes78jeunesse@ac-versailles.fr

**GENDARMERIE de Bonnières : 17 (01.30.93.00.35)**

**POMPIERS : 18 SAMU : 15**

## II PRESENTATION GENERALE DE LA STRUCTURE ET DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT :

La structure est habilitée jeunesse et sport sous les numéros : 0780062CL000123 en extrascolaire et 0780062AP000124-E01 en périscolaire

L'accueil de loisirs est situé «5003 chemin des Ventines, 78840 FRENEUSE », il peut accueillir 200 enfants âgés de 2 ans  $\frac{1}{2}$  scolarisés à 17 ans et 26 adultes.

### A- La structure :

Les locaux sont implantés à côté de la salle des fêtes et du groupe scolaire Paul Eluard, proche des champs et chemins de randonnées, au sein d'une parcelle de terrain clôturé sous vidéo surveillance.

L'accueil de loisirs se compose de 2 pôles :

- **Le premier pôle**, destiné aux enfants d'âge maternel (2 ans $\frac{1}{2}$  à 6 ans) est composé d'un grand hall d'accueil, d'un dortoir, de deux blocs sanitaires (10 WC) d'un vestiaire et de quatre salles d'activités ( 1 salle de jeux, 1 salle d'activités, 1 salle de motricité et une salle pour le goûter), communiquant entre elles et ouvrant sur un espace de jeu extérieur. Ce dernier est clôturé, équipé de jeux et recouverts d'un revêtement souple ; à l'arrière du bâtiment, nous avons créé un potager. Deux des salles sont équipées d'un lavabo adulte et de placards de rangement.

- **Le second pôle**, perpendiculaire au 1<sup>er</sup>, destiné aux primaires, est composé de trois salles d'activités (une pour les activités, une pour le goûter et servant aussi aux enfants pour faire leur devoir au calme et aux ados le vendredi soir et une salle de jeux) Les salles sont toutes équipées de lavabos et placards et ont deux issues sur l'arrière du bâtiment.

Enfin, nous disposons de 2 tables de ping pong que nous pouvons installer sur un vaste espace devant la structure.

Deux blocs sanitaires primaire-handicapés (6 WC) se trouvent au bout du couloir. De nombreux porte-manteaux sont disposés à l'entrée de chaque salle. Plusieurs espaces de rangement sont organisés dans toute la structure et 1 pièce sert de stock de matériel (principalement de camping)

L'infirmierie équipée d'une douche est située entre le bureau de direction et la cuisine. Cette dernière est aménagée et équipée d'un évier, lave-linge, sèche-linge, gazinière, frigidaire, congélateur, four pour les activités, micro-onde et cafetière

Un bureau animateur est situé entre le bureau de direction et l'infirmierie.

Une grande salle des fêtes ainsi que le gymnase de l'école peuvent être mis à notre disposition pour des manifestations et activités.

De plus, nous disposons d'infrastructures accolées à l'accueil telles qu'un terrain de pétanque, un parcours mini-golf 9 trous, deux demi-terrains de foot et un terrain multisports en bitume sur lequel nous pouvons pratiquer basketball, handball, volleyball et football.

Une cantine municipale à 10 minutes à pied de la structure (capacité 370 personnes) permet aux enfants de bénéficier d'un self service (cuisine faite sur place par un prestataire extérieur : SODEXO)

### **B- Le public :**

Nous accueillons des enfants âgés de 2 ans 1/2 à 17 ans de la commune de Freneuse et de ses alentours. Certains sont en placement familial. Nous pouvons accueillir également, ponctuellement des enfants handicapés accompagnés de leurs éducateurs spécialisés.

L'accueil de loisirs est habilité à accueillir un maximum de 200 enfants et fonctionne d'une part pour les enfants de 2 ans 1/2 à 11 ans :

Du lundi au vendredi de 7H00 à 8H30 et de 16H30 à 19H pendant les périodes d'école

Le mercredi et les vacances scolaires de 7H à 19H

et d'autre part pour les adolescents de 11 à 17 ans :

Les vendredis de 20h à 23h en accueil ouvert

Le mois de juillet de 8h à 18h en accueil fermé.

Les petites vacances (sur projet uniquement) de 8h à 18h

### **C- L'équipe d'animation :**

Elle se compose :

- 1 coordonnateur enfance/jeunesse (animateur territorial principal)
- 1 adjointe (animateur territoriale, diplômée BAFD)
- 5 animateurs BAFA répartis sur les 3 tranches d'âge.
- 1 animateur BAPAAT
- 1 animateur CPJEPS
- 1 animateur en contrat d'apprentissage BPJEPS APT
- 1 animateur en contrat d'apprentissage CPJEPS

Le nombre d'animateurs variera en fonction du nombre d'inscriptions.

La plupart du temps, nous faisons appel à des étudiants diplômés, des animateurs habitués de la structure ; sans oublier les jeunes de la commune que nous privilégions.

### III - INTENTIONS EDUCATIVES

L'équipe d'animation s'attachera à faire passer d'agréables vacances et journées aux enfants. Nous nous devons d'accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions et en suivant les règles d'hygiène et de sécurité obligatoires.

La communication, la réussite scolaire, la découverte de l'environnement, le partenariat et l'offre de loisirs sont les principaux objectifs du Projet Educatif Communal actuel qui sera revu en 2026

. Nous veillerons en 2026 à stabiliser des actions compatibles aux rythmes des enfants.

Développer le sport sur la commune sera une des priorités de nos projets.

### IV - OBJECTIFS GENERAUX ET MOYENS :

**Apprendre à vivre ensemble sera l'objectif commun aux trois tranches d'âge et les moyens pour atteindre cet objectif seront les suivants :**

Utiliser le matériel dans son utilité première

Respecter et ranger le matériel après chaque utilisation et à sa place

Favoriser l'entraide petits/grands

L'animateur doit être le modèle

Privilégier la communication et l'écoute

Respecter les personnes

Apporter des notions de partage, de soutiens et d'initiatives

Avoir un langage correct et adapté aux différentes tranches d'âge

Rappeler les notions de politesse régulièrement

Aider l'enfant à prendre soin de ses affaires et de celles des autres

Etablir des règles de vie (notamment liées à l'hygiène et la sécurité)

Respect du rythme de vie, respect humain et matériel

Leur apprendre à s'habiller seul, faire ses lacets, avoir une hygiène corporelle

Leur apporter des notions de conduite à tenir à table lors des repas

Apprendre à jouer tous ensemble lors des grands jeux

L'animateur veillera à donner une bonne image de la structure

Ne pas faire de discrimination, de préférences ou de différences

Laisser le choix à l'enfant d'être acteur de ses loisirs

## A- Objectifs et moyens pour les enfants d'âge maternel :



### **a- Favoriser la motricité de l'enfant**

Proposition d'activités manuelles et sportives diversifiées en privilégiant les parcours de motricité

Donner des repères aux enfants dans la structure grâce à des panneaux

Mise en place d'une semaine sportive chaque mois et 2 activités sportives durant les vacances

Favoriser leur autonomie pendant les activités manuelles et sportives

Solliciter les enfants en les accompagnants et en communiquant

Insister sur l'hygiène et leur apprendre à s'habiller seuls

Mettre en accès libre des ateliers de motricité fine (ateliers découpage)

### **b- Permettre aux enfants d'être autonomes**

Faire toucher un maximum de matériel aux enfants

Découvrir différentes peintures

Découvrir différentes pâtes

Toucher différents articles destinés aux jeux sportifs

Montrer, expliquer, faire avec, puis laisser faire

Aménager l'espace extérieur en toute sécurité

D'autre part, nous nous attacherons à assurer une présence des animateurs sur des postes dits « clés » (dortoir, hall, salle de jeux, salle d'activités) ; à travailler de façon cloisonnée en étant disponible.

### **c- Sensibiliser l'enfant à l'environnement**

Continuer à s'occuper du potager

Mettre en place des activités en lien avec la nature (promenades en forêt, découverte de l'apiculture et accrobranche)

### **d- Aider l'enfant à comprendre et maîtriser ses émotions**

L'accompagner dans les temps de la vie quotidienne

Echanger avec les familles au moment où les enfants arrivent ou repartent

Leur permettre de jouer ensemble notamment par le biais de jeux collectifs

Etre à l'écoute

Expliquer et rassurer l'enfant

Lui donner des repères  
Lui permettre de s'exprimer seul ou en groupe

### **B- Objectifs et moyens pour les enfants d'âge primaire :**



#### **a- Favoriser et entretenir l'autonomie de l'enfant**

Mise en place et explication des règles de vie

Entretenir une relation de confiance

Accompagner l'enfant sans faire à sa place

Evaluation des activités avec les enfants

Disponibilité de l'équipe d'animation

Tenir compte des propositions des enfants

Apprendre à l'enfant, de façon ludique à faire ses lacets, se laver les mains, respecter des règles d'hygiène et de sécurité aux sanitaires et avoir une bonne attitude à table

Maintenir le nombre d'activités sportives et manuelles pour obtenir les bases

Favoriser l'autonomie lors des devoirs en périscolaire toujours de façon ludique

#### **b- Développer la créativité de l'enfant en incitant sa curiosité**

Privilégier le travail de concentration, avec une bonne écoute et attention des enfants

Mise en place de jeux collectifs variés

Mise en place et explication des règles de vie ensemble

Diversifier au maximum les activités

Décoration de la cantine plusieurs fois dans l'année

Participer de façon artistique à des temps forts (soirées parents)

Choix de l'enfant sur l'objet à réaliser avec un matériel imposé ou non

Sensibilisation des animateurs pour présenter les activités

Renouveler la décoration de la structure plusieurs fois dans l'année

Favoriser l'imaginaire

Retravailler la motricité fine

### **c- Permettre à l'enfant de réaliser des activités hors de la structure**

Favoriser les échanges avec l'extérieur

Découvrir les activités accrobranche et intergénérationnelle

Mise en place de séjours été

Mise en place d'activités à thèmes.

Insister sur la tolérance.

### **d- Sensibiliser l'enfant à l'environnement**

Continuer à s'occuper du potager

Réaménager les espaces extérieurs

Créer des décorations pour le potager, la structure

Participer de près et/ou de loin aux fils rouges de la commune (thème fleurs, fête de l'enfance et musique, fête du printemps, halloween)

### **C- Objectifs et moyens pour les adolescents :**



#### **a- S'approprier de nouveaux locaux**

- Permettre aux jeunes de participer aux projets
- Guider les jeunes vers un nouvel accueil
- Accroître la fréquentation
- Développer de nouveaux projets en tenant compte de leurs attentes

#### **b- Continuer à fonctionner accueil ouvert et fermé**

- Insister sur la communication
- Trouver des activités attrayantes et diversifiées
- Attirer un minimum de 8 jeunes pour fonctionner

- Mettre en place des moyens leur permettant de s'exprimer et de s'investir dans la vie du secteur jeunes
- Créer des moments conviviaux pour leur permettre de s'exprimer librement.
- Tenir compte de l'état psychologique du jeune

#### **c- Entretenir leur socialisation et les responsabiliser**

- Mettre en place des moyens (affichages) leur permettant d'être autonome et de se prendre en charge
  - Avoir un langage correct et être un exemple pour les jeunes
  - Reprendre systématiquement les écarts de langage
  - Insister sur le respect et la valeur du matériel
  - Insister sur le respect d'autrui en favorisant l'acceptation des différences de chacun et le respect de la parole des autres
  - Favoriser le dialogue
  - Mettre en place avec eux des activités à thème
  - Mettre en place des inter-centres
  - Participer à des temps forts selon les disponibilités de chacun (soirées parents, fêtes communal, téléthon, concerts)

#### **d- Développer des projets communs**

- Les encourager dans leurs actions
- Favoriser les jeux collectifs et l'entraide
- Créer des moments conviviaux pour leur permettre de s'exprimer librement
- Organiser avec les jeunes des séjours à thème
- Possibilité de ré-ouvrir des périodes durant les petites vacances

- Faire en sorte que le jeune soit acteur de ses loisirs

## **V - PROJET DE FONCTIONNEMENT:**

Chacune des tranches d'âge a un fonctionnement propre que nous retrouvons dans le règlement intérieur. Nous devons entretenir la communication et les relations avec les familles afin de mettre chacun en confiance et de garder une information cohérente. Il conviendra de faire le point sur les journées écoulées et de transmettre les informations par écrit. Le respect des personnes, du matériel, des locaux, l'hygiène et la sécurité sont les priorités de l'accueil de loisirs.

### **A - L'accueil pendant les vacances scolaires:**

Encadrement : 1 animateur pour 8 enfants en maternelle ; 1 pour 12 en primaire et adolescents.

#### **Le matin :**

Les animateurs (maternelle et primaire) arrivent de façon échelonnée entre 7h00 et 10h00, enlèvent l'alarme, ouvrent les portes de secours et aménagent les pièces. Concernant l'accueil des adolescents, il se fait de 8H00 à 10H00 (pour l'instant sous le barnum devant le centre puisqu'il n'y a pas de structure proprement destinée aux ados)

Nous accueillons les parents et les enfants aux entrées maternelles et élémentaires. Une feuille de présence est à tenir à jour par les différentes équipes ; ainsi qu'une tablette informatique (qui nous permettra de pointer les arrivées et les départs et ainsi recenser les données pour la facturation et la CAF)

Le matin est un temps informel pour les familles. Les animateurs donnent et recueillent les informations des familles, les transmettent au directeur et chaque animateur s'assure du bien être des enfants ; tout en préparant son activité.

Chacun est vigilant quant à l'atelier « libre » qu'il proposera. Le mode d'intervention sera adapté au public participant.

Concernant les activités proposées, elles pourront se faire de façon cloisonnées ou décroisonnées, en fonction de l'effectif et du choix de l'équipe pédagogique. Nous cloisonnerons automatiquement lorsque l'effectif deviendra trop important.

#### **Le midi :**

Les repas ont lieu à la cantine municipale.

Nous pourrions parfois envisager des repas sur la structure sous forme de thèmes ou d'ateliers cuisine.

Tous les enfants ne mangent pas obligatoirement à la cantine.

Le départ s'effectue à 11H45.

Le déplacement des enfants du centre pour aller à la cantine se fait en toute sécurité. Les animateurs encadrent les enfants comme s'il s'agissait d'une sortie (ex : 1 devant, 1 derrière et 1 en sert-fil).

Tous les déplacements au-delà du gymnase devront se faire avec les gilets de sécurité.

Les repas s'effectuent en un seul service vers 12 h 00.

Les animateurs mangent à la même table que les enfants mais pourront, selon la volonté du responsable, manger ensemble pour évoquer certains points.

Les plus jeunes seront aidés pour se servir et manger (il s'agit d'un self-service).

Les animateurs n'oublieront pas de prendre en compte les régimes particuliers (alimentaire, maladie, PAI...).

Les enfants participent au débarrassage de leur plateau et au tri sélectif.

Tout le monde passe aux sanitaires avant et après chaque repas (dans la mesure du possible sur la structure).

Lors des sorties nous demandons aux parents de fournir le pique-nique afin d'éviter le gâchis.

Un temps calme a lieu après les repas, temps pendant lequel les animateurs en profiteront pour prendre une pause en demi-groupe (ou 3 groupes) à tour de rôle et pour préparer les activités à venir. (ce temps a lieu entre 13h30 et 14h30)

Ce temps calme pourra être une sieste pour les plus jeunes et les enfants qui le souhaitent ; mais pourra également se traduire par des ateliers lecture, contes, jeux de société, dessin, relaxation musicale...

Les activités devront reprendre au plus tard à 14h45 et jusqu'à 16h15 (heure du goûter qui devra être terminée à 16h45 maximum)

### **Le soir :**

Les animateurs quittent la structure de façon échelonnée de 16h 00 à 19h 00 (entre 17H00 et 18h 00 pour les animateurs adolescents) après avoir rangé, vérifié la propreté des sanitaires et fermé les issues.

### **B - L'accueil du périscolaire :**

Encadrement : 1 animateur pour 14 enfants en maternelle ; 1 pour 18 en primaire.

Nous accueillons les enfants scolarisés sur la commune le matin de 7h à 8h30 (8h pour les enfants scolarisés à Langevin Wallon) et le soir de 16h30 à

19h00. Nous utilisons une navette scolaire de 9 places pour emmener les enfants à l'école maternelle du centre ville. Concernant les élémentaires, ils peuvent faire le trajet à pied (sauf en cas d'intempéries et si l'effectif est inférieur à 7)

Le matin, nous privilégierons les jeux calmes, le dialogue, l'éveil afin que l'enfant entre en classe dans les meilleures conditions.

Le soir, après le goûter (17h10) des activités spécifiques encadrées seront proposées aux enfants des différentes tranches d'âges. Ces activités dureront de 30 minutes à 1H et ne seront pas obligatoires. Elles seront la plupart du temps incluses dans les programmes d'activités selon un thème défini en réunion.

Pendant ce temps et/ou après ce temps, les primaires auront la possibilité de faire leur devoir dans une salle au calme, des jeux et activités dites « libres », sous la surveillance de l'équipe d'encadrement. Les maternelles auront le choix entre la salle de jeux, le hall d'accueil pour dessiner et la salle d'activités.

### **C - L'accueil périscolaire du mercredi :**

Encadrement : 1 animateur pour 10 enfants en maternelle ; 1 pour 14 en élémentaire. L'effectif est différent des autres jours de la semaine puisque nous avons un PEDT et un plan mercredi. Ainsi, nous pouvons développer davantage d'activités en groupes réduits.

### **D - L'accueil ouvert adolescents**

Pendant 5 ans  $\frac{1}{2}$  celui-ci a ouvert de façon chaotique les vendredis soir de 20h à 23h (à cause notamment de la crise sanitaire et aussi du fait de ne pas de structure véritablement allouée aux jeunes)

Nous pourrions tout de même organiser des soirées dansantes, repas autonomes, sorties et activités

Pendant les vacances d'été, l'accueil se fera à l'accueil de loisirs en attendant d'avoir d'autres locaux (de 8h à 10h) L'accueil du soir se fera entre 17h et 18h. Avant 8h et après 18h, il n'y aura pas d'animateur ados pour surveiller les jeunes. Cette surveillance sera sous la responsabilité des animateurs restant sur la structure Alsh (les jeunes concernés seront les extra-muros dont les parents travaillent et n'ayant pas d'autres solutions)

### **E - Thèmes et démarches de présentation :**

L'équipe d'animation se réunit 1 mois avant chaque vacances scolaires pour établir un programme d'activités. Le reste du temps, nous réunissons l'équipe permanente tous les jeudis matin pendant 2h pour préparer les programmes d'activités à venir, échanger sur divers sujets ou laisser du temps de préparation aux animateurs.

Nous choisirons ou non des semaines à thème pendant les vacances scolaires et le périscolaire.

Chaque équipe, épaulée et en accord avec la direction, aura libre choix sur le mode de présentation des activités ou thèmes. Ainsi, il pourrait y avoir regroupement, sensibilisation, démonstrations, modèles...

Les enfants pourront eux-mêmes proposer des activités s'ils le désirent.

### **E - Les ateliers réguliers et projets:**

Les activités manuelles, d'expressions, ludiques et sportives... auront tour à tour le privilège d'être abordées puis approfondies tout au long de l'année.

Il est important de préciser que certains ateliers pourront être reconduits afin que chaque enfant puisse prendre le temps de les découvrir et de les réaliser. C'est le cas pour l'activité accrobranche et l'intergénérationnel.

Cependant, notre bienveillance sur le renouvellement des activités évitera de laisser les enfants et suscitera l'envie et le désir de faire.

Nous remettrons en place des soirées à thème dans l'année (concert, halloween...) ainsi que la fête de la musique et de l'enfance le 21 juin.

Une sortie a lieu tous les 15 jours pour toutes les tranches d'âges durant les vacances scolaires. Les ados auront en plus une sortie et un repas bimensuel en dehors des vacances scolaires.

Nous ferons appel de temps à autre à des intervenants spécialisés dans certaines activités.

Toutes sorties et projets divers devront être en phase avec le projet pédagogique et auront pour but d'apporter quelque chose à l'enfant.

Nous devons insister sur la convivialité et l'échange avec les familles. Pour cela, nous devons les convier davantage sur la structure pour partager des projets.

Nous organiserons des séjours été. Cela va permettre aux enfants de vivre des vacances entre copains en dehors du contexte familial. Afin d'adapter au mieux les activités et le rythme par rapport aux enfants, le 1<sup>er</sup> sera destiné aux enfants de 6 à 7 ans, le second pour les 11-17 ans et le 3<sup>ème</sup> pour les 9-10 ans.

Cette année, nous proposerons en plus un voyage en avril pour les ados.

Le choix des lieux et l'enveloppe budgétaire sont proposés par le coordonnateur et/ou la directrice du séjour (après étude avec l'équipe d'animation) en commission enfance et étudiés par la municipalité lors du bureau municipal puis voté au conseil municipal avant acceptation.

Il est important de préciser que nous pourrions organiser sur la structure d'accueil des nuits en camping et/ou veillées pour les 3 tranches d'âge, permettant aux enfants de partager des instants sympathiques en dehors du

cadre familial et avec leurs copains ; et aux enfants ne pouvant pas partir en vacances de s'extérioriser davantage.

Nous privilégierons les actions avec les partenaires pédagogiques et techniques (MSA, CAF, Médiathèque, associations...)

Enfin, nous avons déjà travaillé sur le projet de construction d'une nouvelle structure ados non loin de l'accueil de loisirs existant.

**Nous avons renouvelé la signature de la convention avec une association d'assistantes maternelles destinée à leur faire bénéficier de salles d'activités les mardis matin pendant deux heures, dans le respect des consignes de sécurité et de rangement du matériel.**

#### **F- L'équipe : rôle, attitude, fonctions :**

En plus du règlement intérieur signé par chacun, les animateurs doivent :

- Avoir une attitude et un langage adaptés aux enfants et à l'équipe.
- Anticiper leurs actions et mener (et écrire) au minimum un projet d'animations ; Pour cela, ils rempliront des fiches projets.
- Entretenir des relations de confiance avec les familles et conserver un droit de réserve sur les informations recueillies.
- Favoriser au cours de la journée l'échange entre eux, sur leur organisation, la remise en question et l'évaluation.
- Créer un climat festif, joyeux.
- Respecter le cadre défini par la législation en matière d'hygiène et de sécurité.
- Respecter l'enfant et l'adulte.
- Participer aux réunions de préparation.
- S'organiser et se donner tous les moyens de réaliser et d'atteindre les objectifs énoncés.
- Se répartir les tâches et se donner des moyens de contrôle.
- Etre solidaires et prendre part aux gros projets au moins dans leur préparation.
- S'adapter et respecter sa programmation dans le temps et la réalisation.
- Etre apte à créer un climat de détente et de conserver des relations toujours agréables, polies avec les publics (collègues, familles, jeunes, enfants...).
- Rester cohérents et en phase avec le projet pédagogique.
- Trouver des solutions alternatives et éducatives aux sanctions.
- Adapter les activités en fonction de l'âge des enfants.
- Respecter le travail des autres et les envies des enfants.
- Valoriser et encourager les enfants.
- Etre force de proposition.
- Assurer la mise en place d'activités pendant les temps du périscolaire.

- Ranger le matériel.

**Les coordonnateur et directeur** ont un rôle d'administrateur, d'organisateur, de pédagogue, de manager, de gestionnaire et de formateur. Ceci explique qu'ils doivent remplir les missions suivantes :

- Etre l'élément moteur de l'équipe.
- Etre force de proposition.
- Initiateur de nouveaux projets.
- Etre à l'écoute et disponible.
- Etre le référent principal.
- Former, suivre et évaluer les animateurs permanents titulaires ou non et stagiaires.
- Donner à l'équipe les moyens de réussir leurs missions.
- Assurer la programmation des différentes périodes.
- S'assurer non seulement du bon déroulement, mais aussi de la préparation et de l'évaluation de la période.
- Respecte et fait respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Animer, prévoir, être dynamique et complémentaire seront les maîtres mots pour apprécier la compétence et la cohérence de l'équipe.

## **VI - JOURNEE TYPE SUR LA STRUCTURE (période de vacances):**

Les journées types varient selon les tranches d'âges. L'amplitude d'accueil est de 12h00 (7h00 à 19h00 pour les maternels et primaires) et de 10h00 (8 h00 à 18h00 pour les adolescents).

Des temps spécifiques doivent cependant être respectés :

- temps d'accueil pour tous, les matins, midis et soirs,
- temps calme après les repas de 13h30 à 14h30 (sieste pour ceux qui le souhaitent) Le temps de sieste peut aller jusqu'à 16h et les enfants peuvent se réveiller de façon échelonnée.
- temps d'activités matin 10h-11h30 et après-midi 14h45-16h15,
- inclure l'installation et le rangement des activités ; ainsi que les passages aux sanitaires avant et après les repas,
- les horaires de goûter pendant les vacances (à partir de 16H15 jusqu'à 16h45 maxi) et de 16H50 à 17h10 maxi en périscolaire.
- Temps de pause des animateurs (à partir du moment où vous êtes remontés de la cantine, 25 minutes par animateur en 3 rotations maxi durant l'été de 13h30 à 14h45 (idem pour les mercredis)

## **VII CRITERES D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE :**

Les critères d'évaluation du projet pédagogique sont à la fois quantitatifs et qualitatifs.

En effet, le nombre d'inscriptions sur les différents modes d'accueil devra croître ou stagner, sans jamais diminuer.

De nouvelles inscriptions pourront être faites tout au long de l'année en respectant les délais définis.

Au niveau qualitatif, chaque membre de l'équipe d'animation devra s'assurer de mener à bien et dans les délais ses activités en fonction des objectifs fixés. La direction devra s'assurer de proposer des sorties, manifestations et projets en phase avec le dit projet.

La participation active à des projets proposés par les partenaires et les résultats qui en découleront seront véritablement des facteurs évaluables dans le suivi du projet.

Enfin, l'acteur n°1 de la structure étant l'enfant, nous tiendrons compte de ses attentes pour nous remettre en question et proposer une diversité des actions.